

APPEL À CANDIDATURE

RÉSIDENCE DE TERRITOIRE EN MILIEU RURAL

Illustrateur ou auteur/illustrateur

À Sarrant

et dans la Communauté de Communes « Bastides de Lomagne » (32)
Entre mars et septembre 2018

Thématique : « Les gens de Bastides de Lomagne »



Contexte :

Avec la création de la librairie à Sarrant en 2000, au delà de l'existence de ce lieu culturel de rencontres autour du livre (40 animations par an) l'association LIRES a pour objectif d'impulser une dynamique sur le territoire. Cette structure développe des partenariats et des actions sur l'ensemble du territoire tant au niveau du département du Gers (notamment avec la Médiathèque départementale), que du pays Portes de Gascogne (Culture Portes de Gascogne) que de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne (avec les responsables du projet touristique).

Les Estivales de l'Illustration

Ainsi depuis 2014 Les Estivales de l'Illustration portées par l'Association LIRES, la Librairie et la Médiathèque départementale sont devenues un rendez-vous incontournables des illustrateurs et ont rapidement obtenu une reconnaissance dans le milieu de la création artistique. A ce titre François Place reste notre « Parrain perpétuel » et des partenariats sont en cours de formalisation avec :

- Ecole d'Art d'Epinal,
- Faculté de Bordeaux.

Dès le départ ce projet a eu une envergure internationale : République Tchèque, Espagne, Belgique, Suisse, et une vocation « sociale » grâce au partenariat avec la CAF, (Camps d'ado, Action Dessines ton avenir en direction de jeunes en situation de rupture scolaire).

En 2017 les Estivales ont concerné 3000 participants et mobilisé 12 bibliothèques au plan départemental.

A ce jour, les Estivales sont uniques :

- dans leur forme : Master class, Grand dessin dans 11 communes,
- dans leur situation en milieu rural...
- dans leurs modalités de fonctionnement : partenariat avec la MDG 32...publics hétérogènes...convivialité...

Sarrant village de l'Illustration

Cette dynamique s'est traduite au plan local : Sarrant, village de l'illustration impulse une identité au plan territorial et peut offrir :

- Les Estivales de l'Illustration portées par l'Association LIRES, la Librairie et la Médiathèque départementale,
- Une résidence de territoire soutenue par la DRAC, la CC Bastides de Lomagne, la Commune de Sarrant.
- Voyage illustré dans une dizaine de lieux de la communauté de communes porté par l'EPIC.
- le fonds de livres sur le sujet mis à disposition par la Médiathèque départementale du Gers à la bibliothèque,
- Ecole Populaire de l'Illustration : Plateau technique pour la sérigraphie.
- Et depuis le début de l'année LAMIS la Maison de l'Illustration de Sarrant, un lieu de 350 m² qui sera à terme entièrement dédié à cette pratique artistique.

Une résidence de territoire

Pour accompagner ce projet territorial la DRAC, la Communauté de Communes, la commune ont soutenu la mise en place d'une résidence de territoire en 2017.

A l'issue des différentes réunions du Comité de Pilotage l'œuvre demandée à l'illustrateur en résidence Hugo Chaure (Point 36) visait à prendre appui sur les caractéristiques du paysage et des activités économiques locales afin de produire une illustration représentative du territoire des Bastides de Lomagne. Pour réaliser ce travail Hugo Chaure a sillonné le territoire seul ou accompagné afin de repérer les caractéristiques relatives à cette « commande ».

L'analyse de l'action réalisée et nous a incité à faire évoluer la « commande » vers un travail autour de l'humain.

Objet de la résidence de territoire 2018

Dans le souci d'encourager la connaissance et les pratiques culturelles liées à l'illustration et dans le prolongement de la manifestation « Les Estivales de l'Illustration » et des actions menées tout au long de l'année, l'association Lires propose une résidence à un illustrateur ou à un auteur/illustrateur.

Cette résidence, initiée avec le soutien de la DRAC Occitanie, s'organise en partenariat avec la commune de Sarrant, la Communauté de Communes « Bastides de Lomagne », la librairie de Sarrant et la Médiathèque départementale du Gers.

Projet de la résidence

Le territoire de la résidence correspond à celui de la commune de Sarrant et de la communauté de communes. C'est un territoire en pleine mutation à l'instar du Pays Portes de Gascogne c'est une terre d'accueil de nouvelles populations (Les Bastides de Lomagne sont incluses dans l'isochrone 1 heure de l'agglomération toulousaine) et le lien avec « ceux d'ici » n'est pas spontané. Aussi pour cette résidence en lien avec les structures locales et projets locaux (Maison de l'Illustration, Espace de Vie Sociale,...) la thématique choisie « Les gens de Lomagne » vise à prendre appui sur la population, les gens, leurs activités... et favoriser le lien par l'illustration entre ceux d'ici et ceux d'ailleurs.

La résidence se déclinera en différentes propositions sur et en direction de la population de « Bastides de Lomagne » : ateliers, temps partagés de création, moments de rencontres et d'échange, s'intégrant dans un projet plus vaste de sensibilisation autour de l'illustration.

L'artiste retenu devra être en mesure de s'impliquer pleinement, de fédérer la population dans sa diversité autour de sa présence, de s'ouvrir à une envie de « faire ensemble », de générer des échanges par la création, la diffusion et la pratique artistique.

70 % du temps de la résidence sera consacré aux rencontres et aux interventions et 30 % à la création personnelle de l'artiste.

L'atelier de l'artiste sera hébergé dans LAMIS.

Déroulement

Une première phase de deux semaines au début de la résidence, s'articulera autour de multiples rencontres avec les divers professionnels, les personnes ressources (enseignants, représentants d'associations, élus...) et permettra de fédérer les acteurs du territoire. Ces rencontres peuvent revêtir des formes variées, elles ont pour objet de présenter l'artiste et le projet qui sera mis en œuvre au cours de la résidence, et de permettre aux personnes intéressées de prendre le temps de réfléchir avec l'artiste à la manière dont ils aimeraient faire partager sa présence.

À l'issue de ces deux semaines, un planning sera arrêté qui formalisera le temps de résidence sur le territoire et une programmation des animations sera rédigée en concertation avec l'artiste, concernant ses interventions (rencontres, ateliers...) auprès des différents publics et dans les différents lieux où il se rendra.

Durant un second temps, plus long et possiblement fragmenté, l'artiste revient et met en place son travail co-construit avec les équipes.

Restitution

L'illustrateur en résidence s'engage à imaginer, en lien avec les organisateurs, un temps fort de restitution et de valorisation des travaux réalisés durant cette résidence.

Cette restitution se fera lors des « Estivales de l'illustration 2018 » qui auront lieu du 19 au 22 juillet ; différents travaux pourront être proposés pendant l'été sur le territoire « Bastides de Lomagne ».



Dates

D'une durée de 3 mois, la résidence se déroulera entre mars et septembre 2018, avec une présence indispensable lors des Estivales de l'illustration en juillet 2018, à Sarrant.

Conditions

A la charge de l'association LIRES:

- Le résident est accueilli dans un logement équipé au cœur du village de Sarrant (300 habitants).
- L'association LIRES verse une somme de 9 000 €, représentant la bourse de la création soit 3 000 € par mois à laquelle s'ajoutera le remboursement des frais de déplacement (frais de déplacement sur le territoire) et le financement des fournitures.

A la charge de l'illustrateur :

- Ses communications,

- Ses déplacements personnels : l'artiste doit être autonome et disposer d'un véhicule.
- Le matériel destiné à sa propre création.

Critères obligatoires :

- avoir été publié à compte d'éditeur,
- ne pas habiter le département du Gers
- une lettre de candidature,
- une bio-bibliographie,
- une note d'intention sur le projet de résidence.

L'illustrateur sera choisi par un jury composé de représentants de l'État, de représentants de l'association LIRES, des membres des collectivités locales partenaires, des professionnels spécialisés en illustration après étude des dossiers présentés. Le dossier doit être remis au plus tard le 31 mars par courriel à : info@lires.org et par courrier, accompagné d'au moins un ouvrage édité à l'adresse suivante :

Association LIRES Au village 32120 SARRANT